

INFORMATIONS GÉNÉRALES



Impressum

Haute école de santé Fribourg | Hochschule für Gesundheit Freiburg
Rte des Cliniques 15 | 1700 Fribourg | T. 026 429 60 00 | heds@hefr.ch
www.heds-fr.ch

© HEdS-FR, septembre 2016 - JMO/MST/AVI

Diese Informationsbroschüre ist ebenfalls auf Deutsch erhältlich.



www.facebook.com/hedsfr

TABLE DES MATIÈRES

BIENVENUE.....	4
LA PROFESSION INFIRMIÈRE.....	5
PRINCIPES RÉGISSANT LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS.....	6
Des métiers de l'humain	6
Une formation d'adulte	7
Une formation en alternance.....	7
Une approche par compétences.....	8
CONCEPT DE FORMATION DU BACHELOR OF SCIENCE HES-SO EN SOINS INFIRMIERS	
10	
Structure des études	10
Calendrier académique	10
Organisation modulaire.....	10
DESCRIPTION DES MODULES.....	11
Première année bachelor	11
Deuxième année bachelor.....	13
Troisième année bachelor.....	16
PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES.....	19
Le paradigme de la formation	19
Les valeurs pédagogiques.....	19
Les approches pédagogiques.....	20
Les approches évaluatives	20
MODALITÉS D'ÉVALUATION.....	21
Principes généraux.....	21
Modalités d'échec et de rattrapage pour les cours.....	22
OPTION BILINGUE	25
Modalités d'obtention de la mention «bilingue».....	25
Modalités générales	26
Supplément au diplôme	26
INTERNATIONALISATION ET MOBILITÉ	27
SOUTIEN LORS DES ÉTUDES	28
Conseillères aux études	28
Mentorat.....	39
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	30
NOTES PERSONNELLES.....	31

BIENVENUE À LA HAUTE ÉCOLE DE SANTÉ FRIBOURG

Chers étudiants,

Chères étudiantes,

Vous voilà à l'aube d'une captivante formation qui vous fera peu à peu découvrir notre école en tant que lieu de vie, sa philosophie et les personnes qui l'animent. Au fil des mois, par votre présence et votre énergie, vous en composerez la substance et contribuerez à son activité. Vous y serez tantôt acteurs et actrices, spectateurs et spectatrices. Cette école est désormais votre école.

Elle vous accueille dans un cadre à dimension humaine proche de la nature, au cœur de la ville de Fribourg et de son plateau universitaire. Dans un cadre de travail et d'études alliant dimension humaine et développement scientifique et technique, elle vous offre un environnement propice à vos études et à un état d'esprit tourné vers le plaisir d'apprendre et la découverte d'un nouveau métier. Dans ce contexte, vous pourrez compter sur le soutien de tout le personnel de l'école ainsi que sur celui des lieux de stages.

Vous vous engagez dans une profession qui contribue de manière significative à l'amélioration de la qualité de vie des personnes et à la promotion de la santé au sein de la société. Dans ce contexte, je vous encourage à toujours mettre l'humain au cœur de vos préoccupations et à travailler avec rigueur et humanité.

Soyez les bienvenus et les bienvenues au sein de la Haute école de santé Fribourg pour une période de formation professionnelle que j'espère couronnée de succès.

Jacques Mondoux, Doyen de la Filière en soins infirmiers

LA PROFESSION INFIRMIÈRE

L'infirmier ou l'infirmière est une personne qui, par son savoir et ses compétences, est capable de mettre la santé humaine au cœur de ses préoccupations et d'utiliser les technologies de pointe sans pour autant oublier l'aspect humain. Elle travaille au sein d'institutions ou d'organisations diverses et assume la responsabilité des soins infirmiers avec rigueur et humanité.

"Les soins infirmiers contribuent au développement et au maintien de la santé ainsi qu'à la prévention des risques pour la santé; ils soutiennent les personnes durant leur traitement et les aident à faire face aux effets des maladies et des thérapies y relatives, dans le but d'atteindre les meilleurs résultats possibles dans les traitements et les soins, et de maintenir la qualité de vie la meilleure possible à toutes les périodes de la vie et jusqu'à la mort."¹

La formation bachelor en soins infirmiers offre la possibilité de nombreuses carrières professionnelles dans des institutions de soins ou des organisations humanitaires. Elle permet de continuer à se former, tout au long de sa vie, dans un domaine particulier des soins, comme par exemple: les soins intensifs, l'anesthésie, la santé publique, la santé mentale, l'obstétrique, la diabétologie, la cancérologie, la gériatrie, le management des soins, l'enseignement, la recherche, etc.

Le Bachelor of Science en soins infirmiers permet également de s'inscrire dans une carrière académique menant au titre de Master of Science en sciences infirmières et au Doctorat en sciences infirmières.

¹ Définition des soins infirmiers professionnels: Spichiger et al. 2006

PRINCIPES RÉGISSANT LA FORMATION EN SOINS INFIRMIERS

La formation dispensée à la Haute école de santé Fribourg est pertinente pour la société car elle répond aux besoins de santé présents et futurs de la population et s'ajuste au système sanitaire. Le plan d'études respecte le cadre défini par la HES-SO et est réalisé en partenariat avec les institutions socio-sanitaires du canton de Fribourg et de la Suisse romande. La formation favorise ainsi l'employabilité de ses diplômé-e-s.

DES METIERS DE L'HUMAIN

La profession à laquelle prépare la filière soins infirmiers appartient aux «métiers de l'humain». Le contexte dans lequel elle s'inscrit implique de prendre en compte trois facteurs essentiels:

- Le fait que les interventions et les pratiques dans les domaines socio-sanitaires ne permettent pas toujours de constater un effet immédiat et objectivable. Ces interventions font l'objet d'appréciations différentes, en lien avec des conceptions subjectives de la réalité sur laquelle elles prétendent agir. La pluralité des angles d'analyse et la capacité de décentration et de positionnement sont de ce fait indispensables.
- Le développement des fondements théoriques et épistémologiques sur lesquels s'appuient ces pratiques entraîne leur évolution rapide et nécessite une réactualisation permanente.
- Les contextes sociaux, économiques, culturels et politiques mouvants dans lesquels s'exerce cette profession impliquent que les finalités et contenus des interventions sont l'enjeu de transactions continues entre les différents acteurs et actrices.

De plus, cette profession a en commun de s'exercer auprès de personnes ou de groupes dans des situations qui ont, par conséquent, un caractère de singularité et de relative imprévisibilité. Cette particularité requiert des compétences spécifiques aux métiers de l'humain comme s'adapter aux circonstances, prendre en compte les potentialités des personnes, maîtriser son implication dans les situations.

UNE FORMATION D'ADULTE

Dans la formation en soins infirmiers, la part de l'étudiant-e comme acteur-trice de sa formation est fondamentale. Il/elle est encouragé-e à exercer son autonomie, sa responsabilité et ses raisonnements à travers des choix influençant le déroulement et l'orientation de son parcours de formation ou des projets personnels stimulant sa motivation et son implication.

Envisager une formation d'adulte implique du point de vue du corps professoral de prendre en considération un individu qui possède un vécu affectif et expérientiel - voire professionnel. Il est impératif d'en tenir compte pour une formation adéquate et efficace.

UNE FORMATION EN ALTERNANCE

La formation professionnelle, telle qu'elle est envisagée dans la filière de soins infirmiers, ne vise pas seulement à préparer au travail, à un métier, mais bien à l'exercice d'une profession en permanente évolution.

L'alternance intégrative entre les temps de formation à l'école et sur le terrain constitue pour l'étudiant-e la possibilité d'être au contact très rapidement de la complexité des situations professionnelles. Le dispositif de formation vise à traiter les inévitables tensions nées de la confrontation des savoirs théoriques et des savoirs pratiques ainsi qu'à assurer la meilleure articulation entre eux. Il s'agit de travailler sur ces tensions et écarts pour développer une posture réflexive constante sur et dans l'action, constitutive d'une réelle professionnalisation.

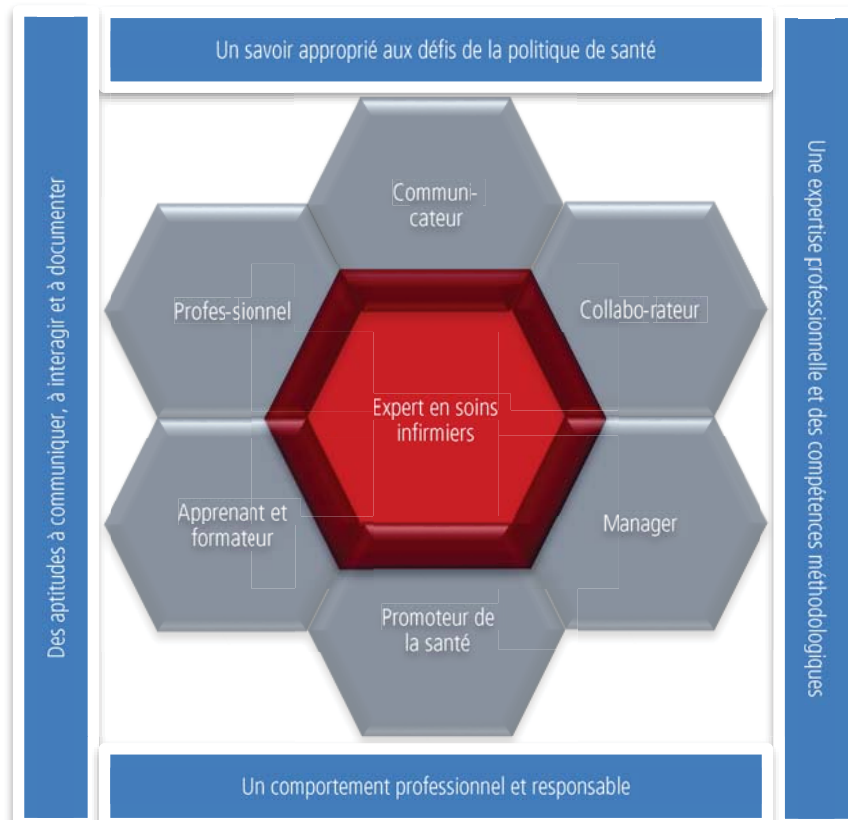
La confrontation au milieu professionnel, dont les exigences sont évolutives en fonction de la progression de l'étudiant-e dans sa formation, est préparée, régulée, encadrée et soutenue en partenariat avec les institutions socio-sanitaires au travers d'un dispositif mis en place par la HES-SO: le dispositif de la formation pratique HES-SO. Ce dispositif représente une garantie de qualité de formation et des opportunités de collaboration avec les terrains.

UNE APPROCHE PAR COMPETENCES

Le-la professionnel-le de niveau de formation HES est appelé-e à faire face à des situations problématiques, complexes et difficilement prévisibles. Ses actions professionnelles font appel simultanément à un savoir spécialisé et à des méthodes d'action variées pour une intervention par essence singulière, parce que destinée à des êtres humains. Praticien-ne réflexif-ve, sa capacité d'analyse et de réflexion est mise à l'épreuve de façon inédite dans toute situation d'action en tant que capacité à penser et théoriser la pratique.

On ne peut donc plus considérer les pratiques de la profession d'infirmier-ière de niveau HES comme des applications de prescriptions, de savoir-faire techniques et de normes correspondant à des situations prédéterminées. Cette façon de comprendre et d'appréhender l'activité et la formation professionnelles à travers la diversité, la contingence et la complexité croissantes de leurs types d'intervention implique de recourir à la notion de compétence plutôt qu'à celle de qualification en vue de tâches délimitées. Il s'agit de porter l'accent sur la capacité d'analyser les situations dans leur évolution, d'en percevoir les particularités et d'adapter l'intervention professionnelle en fonction de la singularité et de l'imprévisibilité des personnes et des contextes.

Le concept de formation du Bachelor of Science HES-SO en soins infirmiers se compose comme suit:



- un référentiel de compétences génériques aux professions de la santé réparties en quatre catégories :
 - un savoir approprié aux défis de la politique de santé
 - une expertise professionnelle et des compétences méthodologiques
 - un comportement professionnel et responsable
 - des aptitudes à communiquer, à interagir et à documenter
- un référentiel de compétences pour les soins infirmiers décliné en sept rôles:
 - expert-e en soins infirmiers
 - communicateur ou communicatrice
 - collaborateur ou collaboratrice
 - manager
 - promoteur ou promotrice de la santé
 - apprenant-e et formateur ou formatrice
 - professionnel-e
- des axes de formation:
 - contenus issus des savoirs scientifiques (disciplinaires et contributifs): science infirmière, sciences de la santé, sciences humaines, recherche (processus et méthodes)
 - contenus professionnels: méthodes, démarches et outils de la profession, habiletés cliniques
 - périodes de formation pratique: 6 périodes de formation pratique
- un travail de bachelor qui contribue à l'intégration des résultats de la recherche dans sa pratique professionnelle

DESCRIPTION DES MODULES

PREMIERE ANNEE BACHELOR A PLEIN TEMPS

Module 1: Entrer dans la profession infirmière - 5 ECTS

L'intention de ce module est d'initier les étudiant-e-s aux différentes dimensions de la profession infirmière. Cela dans le but de leur permettre d'identifier les caractéristiques principales de la profession infirmière tout en pouvant la situer dans le contexte social, économique et politique actuel. Les bases de la déontologie professionnelle infirmière et les principes éthiques seront abordés ainsi que le cadre légal de l'exercice de la profession. L'étudiant-e est initié-e à différentes disciplines des sciences humaines et sociales importantes pour les soins infirmiers (Sociologie, Psychologie, Anthropologie, Histoire, Droit), aux sciences infirmières et la recherche.

L'étudiant-e débute par un questionnement en lien avec ses activités d'étudiant-e et de futur-e professionnel-le. Cela implique qu'il-elle s'engage dans une dynamique de formation et d'apprentissage autonome.

Module 2: Soigner dans la phase périopératoire - 5 ECTS

Au terme du module l'étudiant-e est capable d'accueillir, d'orienter et d'accompagner une personne et son entourage durant son séjour hospitalier dans un contexte périopératoire. Des connaissances de sciences infirmières, des connaissances biomédicales et psychosociales spécifiques, permettent à l'étudiant-e de s'initier à l'élaboration d'une démarche de soin en vue de la prise en charge d'un-e patient-e en phase périopératoire, ceci en argumentant les interventions prioritaires. Les intérêts du patient ou de la patiente et de ses proches sont pris en compte dans une perspective éthique et juridique.

Module 3: Habiletés cliniques et pratique professionnelle I - 5 ECTS

Le développement de la pratique professionnelle s'effectue dans différents domaines spécifiques. D'une part, les étudiant-e-s vont s'initier à la démarche professionnelle en utilisant l'ensemble des méthodes et des outils professionnels comme par exemple la démarche de soins ou la démarche Evidence-Based Nursing et en exploitant des méthodes d'apprentissage. D'autre part, les étudiant-e-s vont s'exercer dans les différentes habiletés cliniques comme les technologies de soins, l'évaluation ou l'initiation à l'examen clinique, la relation et la communication.

Toutes ces habiletés se réalisent essentiellement en laboratoire et en simulation.

Module 4: Troubles psychiques et rétablissement - 5 ECTS

Dans ce module, l'accent sera mis sur la conception, la réalisation, et l'évaluation de prestations de soins infirmiers dans divers contextes de santé mentale. Les étudiant-e-s sont sensibilisé-e-s à l'importance de l'interdisciplinarité, au partenariat avec la clientèle et avec les proches. Des connaissances en sciences infirmières, en sciences de la santé sont dispensées, ainsi que des connaissances de psychopathologie, psychologie et psychosociologie. En outre, l'étudiant développe des aptitudes pour la relation professionnelle avec la personne atteinte dans son intégrité psychique, car dans le contexte de la santé mentale, la relation constitue le pivot du soin. « La reconnaissance que des personnes souffrant de maladies psychiques graves puissent guérir s'est peu à peu établie sous le terme de « recovery » et a apporté des changements dans la façon d'envisager les soins psychiatriques (pro mente sana, 2014). Le concept de « recovery » sert de fil rouge et de thème de base à ce module.

Module 5: Devenir une famille - 5 ECTS

Le thème principal de ce module est centré sur les multiples configurations familiales actuelles et les différents contextes socio-culturels en vue de développer une relation professionnelle pertinente entre les parents, les enfants et les soignants. Deux grands axes sont abordés dans ce module: d'une part la nécessité de la prise en compte de la Charte des enfants hospitalisés en y intégrant les différentes phases du développement dans l'accompagnement des enfants et des adolescents hospitalisés. D'autre part, l'apprentissage d'interventions professionnelles auprès des femmes enceintes, des accouchées ainsi que des nouveau-nés sont également abordés.

Module 6: Sciences infirmières I - 5 ECTS

Le principal but de ce module est de permettre aux étudiant-e-s d'approfondir les fondements de la discipline et de la profession infirmière, son évolution, sa place dans la société, ainsi que les éléments essentiels du développement du savoir infirmier. Ce module sert également à démontrer comment les théories en sciences infirmières guident la pratique et permettent d'explicitier les liens entre la théorie, la pratique et la recherche.

Module 7: Habiletés cliniques et pratique professionnelle II - 5 ECTS

Le développement de la pratique professionnelle s'effectue dans différents domaines spécifiques. D'une part, les étudiant-e-s vont s'initier à la démarche professionnelle en utilisant l'ensemble des méthodes et des outils professionnels comme par exemple la démarche de soins ou la démarche Evidence-Based Nursing et en exploitant des méthodes d'apprentissage. D'autre part, les étudiant-e-s vont s'exercer dans les différentes habiletés cliniques comme les technologies de soins, l'évaluation ou l'initiation à l'examen clinique, la relation et la communication.

Toutes ces habiletés se réalisent essentiellement en laboratoire et en simulation.

Module 8: Accompagner la personne âgée - 5 ECTS

Au vu des changements démographiques actuels, les soins auprès d'une population de personnes âgées représentent un grand défi. Au centre de ce module, les spécificités du processus de vieillissement sur les plans bio-psycho-socio et spirituel et les besoins en soins de la population âgée seront approfondis. Les étudiant-e-s apprennent à intervenir auprès des personnes âgées en développant une communication adaptée. Ce module favorise la compréhension des enjeux éthiques qui jalonnent la situation de vie et de santé des personnes âgées en abordant des questions liées à l'autonomie, au sens de la vie, à la fin de la vie, à la protection des droits, à la sécurité, etc.

DEUXIEME ANNEE BACHELOR A PLEIN TEMPS

Module 9: Soigner en oncologie - 5 ECTS

La thématique autour des maladies cancéreuses est un sujet sensible avec de nombreux défis pour les soins infirmiers. Le focus de ce module se situe au niveau des connaissances sur le processus physiopathologique du cancer et le mode d'action des différents traitements. Cela exige de co-construire une relation de confiance et de soutien avec la personne soignée et ses proches en tenant compte de leurs représentations, de leurs rythmes, de leur vécu face à la maladie cancéreuse et la mort. L'étudiant-e est capable d'élaborer, avec la personne soignée et son entourage, des interventions de soins visant au maintien ou/et à l'amélioration de leur qualité de vie et de leur confort.

Module 10: Habiletés cliniques et pratique professionnelle III - 5 ECTS

Le développement de la pratique professionnelle s'effectue dans différents domaines spécifiques. D'une part, les étudiant-e-s vont s'initier à la démarche professionnelle en utilisant l'ensemble des méthodes et outils professionnels comme par exemple la démarche de soins ou la démarche Evidence-Based Nursing et en exploitant des méthodes d'apprentissage. D'autre part, les étudiant-e-s vont s'exercer dans les différentes habiletés cliniques comme les technologies de soins, l'évaluation ou l'examen clinique, la relation et la communication.

Ce module introduit la formation à l'examen clinique. Cette activité comporte plusieurs axes complémentaires: l'histoire de santé, l'examen physique et les transmissions interprofessionnelles. Il consiste en une évaluation clinique systématique et rigoureuse des différents systèmes physiologiques tout en considérant la personne dans son intégralité. L'examen clinique vise l'identification et la réponse aux besoins des patient-e-s. Il permet de formuler des hypothèses de diagnostics infirmiers et/ou des problèmes à traiter en collaboration interdisciplinaire, de cibler le choix des interventions et d'établir des priorités de soins infirmiers.

Toutes ces habiletés se réalisent essentiellement en laboratoire et en simulation.

Module 11: Initiation à la recherche en Sciences infirmières - 5 ECTS

Les interventions professionnelles se basent sur la recherche en sciences infirmières actuelles. Pour que les étudiant-e-s soient capables d'utiliser ces recherches, ils-elles doivent mobiliser les connaissances méthodologiques, identifier les différentes étapes et phases du processus de recherche, identifier les principaux résultats tout en argumentant leur importance. Le but de cette démarche se situe au niveau d'un transfert des connaissances en vue de les utiliser dans sa pratique professionnelle.

Module 12: Soins et sociétés plurielles - 5 ECTS

Ce module se centre sur la diversité qui caractérise nos sociétés contemporaines. Soigner aujourd'hui c'est tenir compte de la pluralité sociale, culturelle, religieuse et politique des bénéficiaires de soins. C'est aussi collaborer avec des professionnel-le-s issu-e-s d'autres cultures. Les étudiant-e-s seront convié-e-s à questionner leur représentation de l'altérité, leur compréhension et reconnaissance de l'autre dans sa différence. En plus des modèles de soins orientés vers la multi culturalité, des cours de psychologie sociale, d'anthropologie et d'histoire de la santé seront dispensés dans le but d'élargir les connaissances des étudiant-e-s et de leur permettre d'adapter des offres en soins dans différents contextes socio-culturels.

Module 13: Addictions, dépendances et changement - 5 ECTS

Les addictions à différents âges de la vie, avec ou sans substances, telles que, dépendance à l'alcool, toxicomanie, addiction aux jeux, troubles du comportement alimentaire sont le fil rouge de ce module. Les conséquences dommageables des comportements addictifs, la prévention et les politiques suisses en matière de dépendance sont approfondies. Des connaissances en psychopathologie, et notamment les troubles de la personnalité sont étudiés. Des interventions infirmières et différentes approches thérapeutiques sont considérées et mises en pratique dans le but de permettre aux étudiant-e-s d'élaborer, d'une part une offre en soins individualisée et co-construite et, d'autre part de développer des compétences relationnelles spécifiques permettant de composer avec la complexité des situations rencontrées.

Module 14: Habiletés cliniques et pratique professionnelle IV - 5 ECTS

Le développement de la pratique professionnelle s'effectue dans différents domaines spécifiques. D'une part, les étudiant-e-s vont s'initier à la démarche professionnelle en utilisant l'ensemble des méthodes et outils professionnels comme par exemple la démarche de soins ou la démarche Evidence-Based Nursing et en exploitant des méthodes d'apprentissage. D'autre part, les étudiant-e-s vont s'exercer dans les différentes habiletés cliniques comme les technologies de soins, l'évaluation ou l'examen clinique, la relation et la communication.

Ce module introduit la formation à l'examen clinique. Cette activité comporte plusieurs axes complémentaires: l'histoire de santé, l'examen physique et les transmissions interprofessionnelles. Il consiste en une évaluation clinique systématique et rigoureuse des différents systèmes physiologiques tout en considérant la personne dans son intégralité. L'examen clinique vise l'identification et la réponse aux besoins des patient-e-s. Il permet de formuler des hypothèses de diagnostics infirmiers et/ou des problèmes à traiter en collaboration interdisciplinaire, de cibler le choix des interventions et d'établir des priorités de soins infirmiers.

Toutes ces habiletés se réalisent essentiellement en laboratoire et en simulation.

Module 15: Situations aiguës et urgentes - 5 ECTS

Par une observation systématique, l'étudiant-e acquiert les compétences pour identifier les situations de soins aigus et urgentes dans leurs complexités et déterminer les priorités dans les interventions de soins qui en découlent. Sur la base de connaissances de sciences infirmières, biomédicales et psychosociales spécifiques, l'étudiant-e élabore une démarche de soins en vue de la prise en charge d'un-e patient-e. Dans des situations aiguës et urgentes, il est indispensable de maîtriser une communication adaptée, adéquate et professionnelle envers les patient-e-s et leur entourage ainsi que vis-à-vis des autres professionnel-le-s de santé.

Module 16: Intégration - 5 ECTS

Le module intégratif vise à remobiliser, prioriser et combiner plusieurs acquis théoriques et pratiques ayant fait l'objet d'apprentissages séparés durant la deuxième année. L'accent est mis sur l'agir comme généraliste dans des situations professionnelles classiques, complexes et imprévues. Ainsi, en s'appuyant sur différents contenus des sciences de la santé, des sciences humaines et des sciences infirmières, l'étudiant-e développera ses capacités d'analyse et la qualité de ses offres en soins afin de proposer des soins pertinents. Il-Elle les soumettra également à l'épreuve de la réalité dans les temps de simulation.

TROISIEME ANNEE BACHELOR A PLEIN TEMPS

Module 17: Leadership professionnel – 5 ECTS

Le module 17 est lié aux modules 18 et 19. A travers un projet visant à développer les soins dans la chronicité et les sciences infirmières, l'étudiant-e travaillera également son rôle de leader au niveau intradisciplinaire (rôle de manager, organisation du travail en équipe infirmière Skill & Grademix, délégation, supervision du personnel moins formé) et au niveau interdisciplinaire (rôle de collaborateur/trice). Il-Elle questionnera son identité professionnelle (valeurs, spécificités des soins infirmiers, expertise disciplinaire), travaillera son rôle de «nurse advocacy», son positionnement dans l'équipe intra et interdisciplinaire et développera des compétences dans l'argumentation, la prise de décision collective, l'animation de groupes restreints et la gestion de conflits. Dans ce rôle de leader, il-elle tiendra compte des dimensions socio-économiques et socio-sanitaires des soins.

Module 18: Soins dans la chronicité - 10 ECTS

Au cours de sa trajectoire de vie, tout être humain peut être confronté à une maladie chronique. Soigner des personnes avec une maladie chronique est un défi pour notre profession et cela s'inscrit dans un contexte de collaboration interprofessionnelle. Les objectifs de ce module sont d'une part d'intégrer le vécu de la trajectoire de la maladie et les exigences de continuité des soins. D'autre part, il est indispensable de soutenir les patient-e-s et leurs proches dans l'acquisition et le maintien des compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique. L'évaluation de l'état clinique induit par la maladie chronique et/ou des troubles invalidants est un élément central. Elle s'effectue à l'aide de différentes connaissances et outils ainsi que des propositions d'interventions pertinentes.

Module 19: Sciences infirmières II - 5 ECTS

Le sujet de ce module est une suite du module 6. Dans ce module, les étudiant-e-s sont capables de défendre les fondements de la discipline et de la profession infirmière, son évolution, sa place dans la société, ainsi que les éléments essentiels du développement du savoir infirmier. Les théories en sciences infirmières sont appliquées afin de guider la pratique.

Module 20: Posture de promotion de la santé - 5 ECTS

En tant que promoteur de santé, le rôle des infirmiers-ières privilégie une approche centrée sur la santé plutôt que sur la maladie. Située à l'interface de plusieurs disciplines, la promotion de la santé exige une posture guidée par des principes comme l'empowerment, la participation et une vision globale de la santé avec une orientation de salutogenèse. Afin de développer cette posture les étudiant-e-s vont à la rencontre d'une population. Ensemble ils co-construisent une thématique de santé en lien avec un environnement.

Module 21: Être professionnel-le - 5 ECTS

A la fin de la formation, ce module de synthèse vise le questionnement, la compréhension et l'analyse (macro / meso / micro) de ce que cela représente, en termes d'activités et de postures, d'être infirmier, infirmière dans des milieux d'exercices professionnels divers et des ressources qui permettent de l'être et de le rester.

Module 22: Travail de bachelor - 10 ECTS

Dans sa pratique quotidienne, l'infirmier-ière est de plus en plus appelé-e à intégrer les résultats de la recherche et à fonder sa pratique sur des résultats probants.

Un travail de recherche réalisé dans le contexte d'une formation, qu'il s'agisse d'un travail de bachelor, poursuit toujours trois visées différentes qui sont une visée de production scientifique, une visée de formation personnelle théorique et une visée de formation personnelle d'ordre méthodologique.

Chaque travail de bachelor est dirigé par un directeur ou une directrice qui est responsable du suivi individuel ou du groupe ainsi que de l'évaluation du travail de bachelor.

Modules de formation pratique 1-6: chaque module représente 10 ECTS

Les périodes de formation pratique dans les terrains d'exercice professionnel constituent une partie importante de la formation pratique. Les périodes de formation pratique sont sources d'apprentissages utiles à la formation clinique, à la formation relationnelle, technique et gestuelle, à la formation à l'enseignement et à l'éducation, à la formation à l'analyse du travail et à la gestion, à la formation à la recherche et au développement.

Les ateliers, les laboratoires pratiques, les séminaires, les stages d'observation font également partie de la formation pratique.

Une pratique réflexive implique la réflexion dans et sur l'action. L'alternance est un moyen privilégié de la développer, en confrontant les différents acteurs concernés par la formation et la profession.

Le but prioritaire des périodes de formation pratique est de permettre à l'étudiant-e, par la mise en situations, de développer les compétences professionnelles.

LES MODULES DE FORMATION BACHELOR EN EMPLOI SONT LES MÊMES,
MAIS RÉPARTIS SUR QUATRE ANS

LES DESCRIPTIFS DE TOUS LES MODULES SE TROUVENT SUR L'INTRANET
DE L'ÉCOLE (SHAREPOINT), À DISPOSITION DES ÉTUDIANT-E-S, ET SUR LE
SITE INTERNET WWW.HEDS-FR.CH

PRINCIPES PÉDAGOGIQUES ET DIDACTIQUES

LE PARADIGME DE LA FORMATION

Le plan d'études se situe dans un paradigme socioconstructiviste et interactif, comportant trois dimensions:

- une dimension constructiviste: l'étudiant-e construit ses connaissances et développe une activité réflexive sur ses propres connaissances; l'étudiant-e construit son savoir à partir de ce qu'il sait déjà, dans une dialectique qui s'établit entre ses représentations, les anciennes et les nouvelles connaissances.
- une dimension liée aux interactions sociales: l'étudiant-e apprend avec ses pairs, avec les enseignant-e-s, avec les soignant-e-s et avec la clientèle.
- une dimension liée aux interactions avec le milieu: l'étudiant-e construit ses connaissances dans des situations professionnelles.

Par ailleurs, la formation s'inscrit résolument dans une approche de l'apprentissage tout au long de la vie (*Lifelong Learning Programme*), ce qui implique d'apprendre à l'étudiant-e le caractère éphémère des connaissances qu'il-elle acquiert, de lui faire prendre conscience de sa responsabilité dans l'actualisation de ses connaissances et de l'outiller pour continuer à apprendre (apprendre où et comment chercher les savoirs nouveaux, évaluer la validité des savoirs à disposition, construire de nouvelles connaissances...).

LES VALEURS PEDAGOGIQUES

La formation s'inscrit dans un processus de professionnalisation qui a pour visée principale de permettre à l'étudiant-e de devenir un acteur ou une actrice réfléchi-e afin de répondre aux besoins de santé présents et futurs de la population.

Le programme de formation est pensé pour des jeunes adultes et des adultes capables de progresser vers la responsabilisation, l'autonomie, l'actualisation de leurs connaissances et le développement de compétences contextualisées. Il privilégie une approche pédagogique centrée sur l'engagement des étudiant-e-s et sur l'apprentissage, plutôt que sur le modèle transmissif.

LES APPROCHES PEDAGOGIQUES

En matière d'approches pédagogiques, les évidences montrent que certaines approches sont plus propices au développement des compétences. Ce sont des approches qui visent la résolution de problèmes, la compréhension de situations, l'authenticité des situations d'apprentissage. Par ailleurs, elles privilégient l'intégration des connaissances.

Dans ce sens, l'apprentissage par problème et la pédagogie de projet, utilisées durant la formation, pourront soutenir le développement de l'autonomie et de l'apprentissage de l'étudiant-e.

LES APPROCHES EVALUATIVES

Dans une approche compétences, le dispositif d'évaluation vise à rendre compte du niveau atteint par l'étudiant-e et implique ce l'attester à partir d'indicateurs fiables et valides. On parle dès lors de l'évaluation en situation authentique, à savoir «le recours à des moyens d'évaluation qui s'apparentent à la réalité».

Ceci sans négliger l'importance de maintenir une évaluation des connaissances, ressources indispensables au développement des compétences.

Mise à part l'évaluation des performances en stage, qui est la situation la plus authentique, il est possible d'évaluer le développement des compétences grâce à certains types d'épreuves comme l'examen clinique objectif structuré (ECOS).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

PRINCIPES GENERAUX

Sessions d'examens

L'école organise trois sessions d'examens par année. La session d'automne ne concerne que les rattrapages et est organisée durant les semaines 35 et 36 ; les étudiant-e-s sont tenu-e-s de réserver cette période au besoin.

Les évaluations sommatives sont obligatoires. En cas d'absence justifiée lors d'une évaluation, le doyen, sur proposition du/de la responsable de module, décidera de la forme de l'évaluation de remplacement.

En cas de travaux non rendus dans les délais, sans justification, d'absence non justifiée, de tricherie ou de plagiat, l'appréciation «F» est attribuée. Il en va de même pour les bilans de compétences et contrats tripartites qui ne seraient pas restitués, au/à la responsable de module, au plus tard 3 semaines après la fin du stage.

Inscription aux sessions d'examens

Les étudiant-e-s sont d'office inscrit-e-s aux sessions d'examens semestriels. L'inscription à l'évaluation d'un module dans une session d'examen détermine l'obligation de la réaliser. Le non-respect de cette obligation amène à l'attribution de la note «F».

Toutefois, l'étudiant-e a la possibilité de se désinscrire dans un délai imparti. La désinscription implique la répétition du/des modules non acquis, ce qui entraîne la répétition de l'année de formation.

Pour chaque session d'examen, la désinscription pour chaque module se fait par voie électronique. Le délai de désinscription est déterminé pour chaque session. Passé le délai fixé, aucune désinscription n'est prise en compte.

En cas de désinscription ou d'échec, l'Ecole décide de la session d'examen pour laquelle les étudiant-e-s peuvent s'inscrire.

Modalités particulières pour les étudiants-es migrant-e-s

Les évaluations des modules se déroulent dans la langue des cours. Les étudiant-e-s migrant-e-s et/ou les personnes qui n'ont pas suivi les années scolaires du degré secondaire I (cycle d'orientation) en français ou en allemand, bénéficient d'un temps supplémentaire de 30% lors des examens écrits (sur table) et lors du temps de préparation des examens oraux. Ils-elles peuvent également utiliser un dictionnaire de langue en papier pendant les examens

(dictionnaire électronique non accepté). Il en va de même pour les étudiant-e-s souffrant de dyslexie (sur présentation d'un certificat), en accord avec la notice du SEFRI sur la Compensation des inégalités frappant les personnes handicapées.

Acquisition des crédits ECTS

La réussite de l'évaluation de chaque module, décrite dans la fiche de module, donne droit à l'obtention des crédits attribués à ce module.

La note est communiquée à l'étudiant-e selon le système ECTS (notes ECTS de A à F), consultable sur IS Academia pendant une période déterminée. Le tableau de conversion pour ce calcul est donné ci-après.

Résultats des examens

Les copies des procès-verbaux d'examens sont transmises aux étudiant-e-s soit par courrier postal, soit par courriel. Les examens écrits sur table sont conservés dans le dossier de l'étudiant-e qui peut en tout temps venir les consulter auprès des conseillères aux études. **Les travaux écrits sont restitués à l'étudiant-e qui doit les conserver et pouvoir les produire à la demande.**

MODALITES D'ECHEC ET DE RATTRAPAGE POUR LES COURS

La note «F» signifie que l'étudiant-e n'a pas acquis les crédits ECTS attribués et qu'il-elle ne peut refaire l'évaluation qu'une seule fois.

La note «FX» signifie que l'étudiant-e n'a pas acquis les crédits ECTS attribués. Les modalités de remédiation sont transmises par la conseillère aux études, en accord avec la-le responsable de module. La nouvelle note obtenue se situe entre le A et le E en cas de réussite, sauf restriction décrite dans le descriptif de module. Si le résultat est à nouveau insuffisant, la note «F» est accordée. Le «FX» ne peut être accordé qu'une seule fois pour un module.

En cas de deuxième échec («F») à un module, l'étudiant-e est exclu-e de la filière soins infirmiers.

Les modalités liées à l'échec et la promotion sont déclinée dans les documents: «Conditions de promotion dans la formation bachelor en soins infirmiers de la Haute école de santé Fribourg», «Procédure en cas d'échec lors d'examens» et «Exclusion définitive de la filière Bachelor HES-SO en soins infirmiers».

Périodes de formation pratique: acquisition des crédits et modalités d'échec et de rattrapage

Chaque période de formation pratique permet l'obtention de crédits dont les modalités seront précisées dans les fiches de modules concernées.

Le document signé d'évaluation des compétences ainsi que le contrat tripartite doivent être remis au-à la responsable de la formation pratique au plus tard 3 semaines après la fin du stage.

Il n'y a pas de possibilité de remédiation pour la formation pratique. La note «F» signifie que l'étudiant-e n'a pas acquis les crédits ECTS accordés et qu'il-elle ne peut refaire cette période de formation pratique qu'une seule fois.

En cas de deuxième échec à une période de formation pratique, l'étudiant-e est exclu-e de la filière soins infirmiers.

Voies de recours en cas d'échec

L'école est régie par la Loi du 15 mai 2014 sur la Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale//Fribourg. Cette loi est à votre disposition sur l'Intranet et les voies de droit y sont décrites.

Echelle pour le calcul de la note ECTS

NOTES ECTS	% DES CRITÈRES OBTENUS	APPRÉCIATIONS	
A	95 %	Acquis	Excellent: résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures
B	87,5 %	Acquis	Très bien: résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisance
C	80 %	Acquis	Bien: travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables
D	72,5 %	Acquis	Satisfaisant: travail honnête mais comportant des lacunes importantes
E	65 %	Acquis	Passable: mais le résultat satisfait aux critères minimaux
FX	57,5 %	Non-Acquis	Insuffisant: un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi des crédits
F	<57,5 %	Non-Acquis	Insuffisant: un travail supplémentaire considérable est nécessaire

OPTION BILINGUE

La Haute école de santé Fribourg promeut le bilinguisme dans son institution et le développement d'études bilingues dans le programme de formation Bachelor. L'objectif est de soutenir les étudiant-e-s dans la compréhension et la pratique d'une langue complémentaire (le français ou l'allemand) autre que la langue d'études principale. Elle crée ainsi l'opportunité pour les étudiant-e-s de:

- s'ouvrir à une autre culture tant linguistique que professionnelle ;
- favoriser la mobilité des étudiant-e-s et améliorer leurs chances sur le marché du travail ;
- répondre aux besoins des institutions de soins qui accueillent la population des deux régions linguistiques du canton.

Notre école offre un programme de formation à plein temps dans deux langues (en français et en allemand). Ce programme a dans chaque langue la même structure et les mêmes principes. Ceci permet d'offrir aux étudiant-e-s la possibilité de suivre des études bilingues et d'obtenir un diplôme bilingue aux conditions décrites ci-après.

MODALITES D'OBTENTION DE LA MENTION «BILINGUE» SUR LE DIPLOME DE BACHELOR

L'étudiant-e doit cumulativement faire valider entre 60 et 90 crédits ECTS dans la langue complémentaire et respecter les exigences suivantes:

- évaluations dans la langue complémentaire des enseignements suivis dans cette même langue ;
- au moins une évaluation orale dans la langue complémentaire ;
- rédaction dans la langue complémentaire des travaux personnels liés aux modules suivis dans cette même langue ;
- rédaction d'un résumé de son travail de bachelor dans la langue complémentaire ;
- fréquentation d'au moins une période de formation pratique dans la langue complémentaire.

MODALITES GENERALES

L'étudiant-e effectue des cours et des périodes de formation pratique dans la langue complémentaire.

Pour les cours, le choix se fait toujours pour l'ensemble des modules d'un semestre.

Toutes les périodes de formation pratique peuvent être concernées. Pour la troisième année de formation, les périodes de formation pratique 5 et 6 se situent dans le même lieu et ne constituent donc qu'une seule entité.

L'étudiant-e bénéficie d'un temps supplémentaire de 30% pour les examens. Il-elle peut également utiliser un dictionnaire de langue en papier pendant les examens (dictionnaire électronique non accepté).

Le Travail de Bachelor s'écrit en principe dans la langue du programme dans lequel est inscrit-e l'étudiant-e (français ou allemand). Les mêmes conditions linguistiques sont présentes pour les aspects méthodologiques liés à ce travail (cours et suivi).

La langue d'enseignement dans le programme en langue allemande est le «Hochdeutsch».

L'étudiant-e planifie ses études bilingues avec la conseillère aux études responsable de l'option bilingue. Tout désir de changement du parcours des études bilingues doit également être négocié avec elle.

Les étudiant-e-s restent inscrit-e-s dans le programme dans lequel ils-elles ont débuté leur formation et gardent leur mentor.

SUPPLEMENT AU DIPLOME

Des crédits ECTS obtenus dans la langue complémentaire, mais dont le nombre ne permet pas d'obtenir la mention bilingue, sont mentionnés dans le supplément au diplôme.

INTERNATIONALISATION ET MOBILITÉ

L'internationalisation des formations dans le domaine de la santé de la HES-SO a pour but de préparer les futur-e-s professionnel-le-s à travailler sur la scène internationale et dans un monde globalisé, ainsi que d'améliorer la qualité de la formation.

Dans ce cadre, la Haute école de santé Fribourg établit des liens de partenariat avec des institutions étrangères en vue d'offrir aux étudiant-e-s des échanges bilatéraux avec d'autres établissements de niveau universitaire. Ces échanges permettent:

- à des étudiant-e-s d'effectuer une partie de leur cursus - cours et/ou stage - à l'étranger ;
- à des étudiant-e-s des écoles partenaires de venir étudier dans les filières suisses.

L'école dispose d'un bureau des relations internationales en mesure de renseigner les étudiant-e-s et d'assurer le suivi des divers échanges, en rapport avec le service des relations internationales de la HES-SO.

En tant qu'étudiant-e de la HEdS-FR, vous avez la possibilité de vous former à n'importe quel moment de votre formation dans une Haute école ou une institution de soins à l'étranger. Les prestations d'études seront reconnues et certifiées par des crédits ECTS.

Si vous souhaitez plus d'informations vous pouvez vous adresser à la personne responsable de la mobilité des étudiant-e-s:

💡 Mme Romy Schmidhaeusler, bureau D11
T. 026 429 60 50, romy.schmidhaeusler@hefr.ch

ou pour les stages à l'étranger à:

💡 Martin Niggli, bureau C5, T. 026 429 60 84, martin.niggli@hefr.ch

SOUTIEN LORS DES ÉTUDES

La Haute école de santé Fribourg met à disposition des étudiant-e-s différents moyens pour les aider durant leur formation.

CONSEILLERES AUX ETUDES

Durant les études, deux personnes sont à votre disposition pour vous conseiller dans vos études. Elles peuvent, par exemple, répondre à vos questions sur les thèmes suivants:

- progression dans les études ;
- études en programme bilingue ;
- évaluation et promotion.

Les conseillères aux études sont responsables de:

- transmettre les informations générales dans le courant de l'année scolaire;
- gérer les dossiers: absence, comportement, etc.;
- suivre les étudiant-e-s dans l'option bilingue;
- fixer les modalités de remédiation et/ou de rattrapage pour les étudiant-e-s, en collaboration avec les responsables de modules et en informer par écrit les étudiant-e-s;
- veiller à appliquer les conditions de passage, ainsi que les mesures disciplinaires si nécessaires, en collaboration avec le doyen.

En début d'année scolaire, vous serez informé-e-s des moments où elles sont disponibles pour vous rencontrer chaque semaine. Des moments d'entretien individuel pourront également être planifiés à d'autres périodes durant la semaine.

ANNÉE DE FORMATION	PERSONNE(S) DE RÉFÉRENCE
1 ^{ère} année Bachelor	Déborah Perrinjaquet, T. 026 429 60 46 deborah.perrinjaquet@hefr.ch
2 ^{ème} et 3 ^{ème} années Bachelor	Corinne Bulliard, T. 026 429 60 48 corinne.bulliard@hefr.ch
Option bilingue Zweisprachiges Studium	Marie-Theres Piller, T. 026 429 60 71 marie-theres.piller@hefr.ch Rebecca Osterwalder, T. 026 429 60 32 rebecca.osterwalder@hefr.ch (en cas d'absence)

En cas d'absence de l'une des conseillères, vous pouvez contacter la seconde.

MENTORAT

En tant qu'aide au processus d'apprentissage et de professionnalisation, l'école propose un accompagnement individuel et facultatif sous forme de mentorat.

Il s'agit d'une relation d'apprentissage et/ou de conseil entre un-e professeur-e et un-e étudiant-e afin de développer et d'accompagner le processus de professionnalisation et le processus d'apprentissage au cours du programme de formation.

Chacun et chacune est accompagné-e par un mentor. L'étudiant-e fait, à des moments planifiés, des bilans avec son mentor sur son processus d'apprentissage et de professionnalisation.

Le mentorat a lieu dans un climat d'ouverture et de confiance et favorise le développement de l'autonomie et l'atteinte des objectifs de formation.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les documents concernant le déroulement des études se trouvent sur l'intranet de l'école (SharePoint) à disposition des étudiant-e-s. Il s'agit du portail principal de la Haute école de santé Fribourg qui renseigne l'étudiant-e tout au long de son parcours de formation. Il informe, de manière détaillée sur le déroulement de la formation et les aspects règlementaires qui y sont liés. Chaque étudiant-e est tenu-e de s'y référer durant son cursus de formation et de tenir compte des informations qui y sont données.

Les informations plus générales liées à la formation bachelor (brochures, directives et réglementations diverses) se trouvent sur le site internet de l'école www.heds-fr.ch. Nous vous invitons également à les consulter.

NOTES PERSONNELLES